

de notre famille
à la vôtre

sommaire

MISSION	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4 ET 5
RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON	6 ET 7
CONTINGENTEMENT	8 ET 9
AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES	11 À 13
SALUBRITÉ À LA FERME ET SOINS AUX ANIMAUX	14
RECHERCHE	15
GESTION DE L'OFFRE ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES	16
ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE CONTRÔLE DES MALADIES AVICOLES	17
MARKETING ET COMMUNICATIONS	18 À 21
PERSONNEL DES ÉVQ	22 ET 23
SYNDICATS RÉGIONAUX	23
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013	25 À 34
RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	35

DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION, LE GÉNÉRIQUE MASCULIN EST EMPLOYÉ SANS DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.



famille
LABBÉ-LAVALLÉE

Éleveurs de poulets, en Montérégie,
depuis 1956.

Maryse et Patrick savent qu'ils peuvent
compter sur leurs filles pour prendre
la relève.

mission

Issus des syndicats d'éleveurs de volailles,
**les Éleveurs de volailles
du Québec** sont regroupés en

une association professionnelle qui a pour
objet l'étude, la défense et le développement
des intérêts économiques et sociaux de ses
membres. Ils peuvent agir sur les plans local,
régional, provincial, national et international
concernant les questions qui les préoccupent.

En plus de consulter leurs membres, les
Éleveurs de volailles du Québec doivent

favoriser et stimuler

leur mobilisation et leur participation tout en
les tenant informés sur les événements, les
enjeux et les perspectives d'avenir du monde
avicole. Lieu de concertation, les Éleveurs de
volailles du Québec doivent

**donner
plus de force et de
possibilités**

à la mise en marché
collective des produits avicoles. Ils doivent
donc mettre en place différents services pour
le fonctionnement du plan conjoint ou pour les
autres outils de mise en marché. Les Éleveurs
de volailles du Québec comptent,

**pour
remplir leur mission,**

sur
la participation de leurs membres, de leurs
dirigeants, de leurs employés et des syndicats
régionaux.

conseil D'ADMINISTRATION

Les membres

Les Éleveurs de volailles du Québec regroupent les éleveurs de poulet et de dindon du Québec, détenteurs de quotas de production. Chacun de ces éleveurs fait partie d'un syndicat régional. En tout, il existe cinq syndicats régionaux d'éleveurs de volailles au Québec.

Les dirigeants

Élus à tous les ans dans chacune de leur région respective, les présidents et les premiers vice-présidents des syndicats régionaux forment le conseil d'administration. Un membre du comité des éleveurs de dindon fait également partie du conseil d'administration. Entre eux, ils élisent un président, deux

vice-présidents et deux membres qui formeront le comité exécutif. Le conseil d'administration décide des orientations à donner sur les politiques, la réglementation et les questions qui concernent les Éleveurs de volailles du Québec. De son côté, le comité exécutif voit aux affaires courantes et s'assure que les suites aux décisions du conseil d'administration sont données.

Les comités

Les élus participent à plusieurs comités qui contribuent au mandat des Éleveurs de volailles du Québec afin de répondre à des enjeux plus spécifiques qui concernent la production avicole.



Montérégie

Pierre-Luc
LEBLANC
président



Yves
CAMPEAU



Rive-Nord

Lise
ST-GEORGES
1^{re} vice-présidente



Julie
DUFRESNE



Mauricie-Centre-du-Québec

René
GÉLINAS



Louis-Philippe
ROULEAU
membre du comité exécutif



Est-du-Québec

Jean-Paul
BOUCHARD
membre du comité exécutif



Stéphane
VEILLEUX



Cantons de l'Est

Martin
LEMIEUX
2^e vice-président



Benoît
FONTAINE



Membre du comité des éleveurs de dindon

Guillaume
CÔTÉ

message

DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Québec, deuxième plus important producteur de poulets et de dindons au Canada, a démontré de façon récurrente en 2013 sa capacité de prendre les décisions qui s'imposent afin de mettre en place des programmes qui sauront promouvoir les intérêts des éleveurs de volailles du Québec tout en préservant l'intégrité du système canadien. Nous revoyons ici les dossiers qui ont marqué notre actualité.

Secteur du poulet

L'un des premiers objectifs des ÉVQ est de développer ses outils et sa capacité d'analyse sur une base continue afin de toujours mieux évaluer les besoins de marché. C'est ainsi qu'en 2013 la production québécoise de poulet a connu une année plutôt favorable avec une augmentation de 3,7% contre 1,8% pour l'ensemble du Canada, cela dans un marché des viandes qui a fortement chuté depuis 2000 et qui ne présente toujours pas de signe de reprise. Au Québec comme au Canada, cette hausse est attribuable à une bonne performance des ventes au détail. Cependant, l'augmentation remarquable de la production du Québec s'explique aussi par une utilisation accrue du *Programme d'expansion des marchés* des PPC.

Compte tenu de la hausse du prix des grains, le prix annuel moyen payé aux éleveurs de poulet en 2013 a été supérieur à celui de 2012. Les inventaires de poulet ont augmenté au quatrième trimestre, principalement en raison de l'entrée tardive des importations du contingent tarifaire alors qu'au même moment, les prix de gros aux États-Unis affichaient une forte baisse. Cette combinaison de facteurs a engendré une courte période de réduction du prix de gros et de la marge des abattoirs canadiens en fin d'année. On a toutefois observé, dès le début de 2014, un rétablissement des marchés ramenant les inventaires et la marge des abattoirs au niveau moyen des cinq dernières années, ou mieux.

Au niveau canadien, le dossier de la croissance différenciée a été l'enjeu principal de 2013, dans lequel l'implication des ÉVQ a permis au Québec d'exercer un fort leadership dans l'évolution des négociations. À la suite des demandes de volumes additionnels de l'Ontario et de l'Alberta ainsi qu'au retrait de l'Alberta de l'accord fédéral-provincial à la fin de 2013, le Québec a initié une intense période de consultations et de rencontres bilatérales auprès des autres provinces afin de développer une formule qui soit à la hauteur de la position concurrentielle de la filière québécoise et des réalités de la gestion de l'offre. Au moment d'aller sous presse, une entente de principe sur une formule de partage de la croissance avait été conclue par toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario. Cette entente respecte les exigences du Conseil des produits agricoles du Canada et vise à établir un équilibre entre l'historique de production d'une province et son niveau de compétitivité par rapport à une autre. En 2014, les ÉVQ poursuivront leurs démarches dans ce dossier et ne ménageront aucun effort pour en arriver à une entente juste et équitable pour les éleveurs, pour la filière du Québec et pour nos partenaires canadiens.

Plus près de nous, la mise en place du projet de vente centralisée de quotas de poulet a connu de nouveaux délais suite à la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de tenir, à la demande de l'industrie, des audiences additionnelles en novembre 2013. Il faut rappeler que nous avions déposé en 2012 un projet de modification des règlements qui nous aurait permis de tenir une première vente centralisée de quotas de poulet à l'été 2013. Au moment d'écrire ces lignes, la Régie n'avait pas encore rendu sa décision.

La qualité du produit et le bien-être animal sont fort importants pour les éleveurs de volailles du Québec et pour l'ensemble de la filière avicole québécoise. Sur nos fermes, le programme PASAF est maintenant bien établi. Quant à la mise en place du *Programme de soins aux animaux* (PSA), celle-ci progresse à bon rythme; la quasi-totalité des fermes du Québec ont été auditées et ont reçu leur certification. Un comité bien-être animal de la filière avicole a aussi été mis sur pied en décembre 2013, dont le mandat est, entre autres, de développer un cahier de charges à l'intention des éleveurs pour les procédures d'atrapage et de chargement des oiseaux sur les fermes.

Pour toutes ces raisons, les éleveurs de poulet et de dindon du Québec possèdent un capital de sympathie élevé. Une partie de notre mandat consiste à préserver et à alimenter ce capital. À ce sujet, une toute nouvelle campagne publicitaire dont le thème est *De notre famille à la vôtre*, souligne à sa manière l'année internationale de l'agriculture familiale. Cette campagne, qui sera au cœur de nos activités de promotion tout au long de 2014, vise à faire connaître notre métier aux gens d'ici en mettant en vedette des éleveurs du Québec.

Enfin, le dépôt du rapport final sur le test de production à grande échelle de poulets élevés sans antibiotiques s'est fait au printemps dernier. Les résultats obtenus démontrent qu'il est tout à fait possible de produire du poulet sans antibiotiques sous certaines conditions, mais que des études plus approfondies seront requises afin d'arriver à une production à grande échelle. Ces résultats ont également permis d'acquiescer une meilleure compréhension des besoins des poussins en bas âge et de formuler des recommandations précises sur l'amélioration des méthodes d'élevage conventionnel.

Pour terminer, il semble que le gouvernement fédéral soit sur le point de régler l'épineux dossier des importations frauduleuses de poule de réforme et du *Programme de reports des droits de douanes* qui minent le marché canadien du poulet depuis des années. L'élimination de ces échappatoires pourrait générer un accroissement significatif de la production puisqu'on évalue présentement à plus ou moins 10% du marché canadien le volume qu'elles représentent.

Lorsqu'il se matérialisera, cet aboutissement sera certainement le fruit de l'appui que nous avons eu de la part des ministres fédéraux du Québec ainsi que du ministre de l'Agriculture du Québec.

Secteur du dindon

Le secteur du dindon a connu une bonne année et plusieurs dossiers ont progressé de façon positive pour les éleveurs du Québec. Ainsi, la production québécoise, qui avait diminué de 1% en 2012 à la suite du report d'une partie de la production de 2012 à 2013, a fait un bond de 8,6% en 2013. Une augmentation de l'allocation de production de dindon de surtransformation a aussi contribué à cette croissance.

Quant à la première session de vente centralisée de quotas de dindon qui devait se tenir en mars, elle a dû être reportée en raison d'un nombre insuffisant d'offres de vente par zone et par type de production. Il est ainsi devenu apparent que le système prévu devait être modifié. Nous avons donc soumis un projet de règlement à la Régie qui a approuvé le remplacement du principe d'une enchère à demande tronquée par celui d'une enchère avec un prix plafond. Fait historique, une première vente centralisée de quotas de dindon aura finalement été tenue le 28 mars 2014.

Par ailleurs, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont conclu une nouvelle entente de partage des allocations de surtransformation en toute fin d'année. Celle-ci permettra au Québec et à l'Ontario de supporter le dynamisme de leurs transformateurs respectifs; cependant, nous en suivrons de près les résultats et la capacité de maintenir une croissance stable des marchés.

Dossiers généraux

Passons maintenant aux dossiers généraux. La structure des ÉVQ a profondément changé, avec la réorganisation de ses syndicats qui sont passés de 11 à 5 en juin 2013. Les éleveurs d'aujourd'hui et de demain sont les grands gagnants de cette refonte qui a permis une représentation mieux équilibrée des éleveurs au conseil d'administration. Cette réorganisation s'est effectuée avec le souci de conserver les outils règlementaires qui permettront de maintenir la production de volailles dans toutes les régions où elle est actuellement présente.

Les ÉVQ ont rafraîchi la présentation le bulletin *Provoqué*: nouvelle mise en page, utilisation de la couleur et pages publicitaires. L'année 2013 a aussi vu naître *Le Petit Provoqué, Pour être informé vite et bien*, bulletin électronique ponctuel destiné aux détenteurs de quotas et axé sur l'actualité immédiate. Ces deux initiatives ont été fort bien accueillies de nos lecteurs.

Le nouveau système informatique *Voltige* est maintenant opérationnel. Ce système hautement performant permettra une meilleure utilisation des ressources de la fédération. La deuxième phase de ce projet verra le jour en 2014. Il offrira ultimement la possibilité aux éleveurs et à leurs mandataires d'accéder directement à leurs dossiers.

Sur le plan de la gouvernance, le portrait financier des ÉVQ est sain. Grâce à une gestion serrée sur tous les plans, une baisse de 2% des dépenses d'administration du *Plan conjoint* en 2013 conjuguée à une hausse du prélevé permet actuellement à l'organisation de reconstituer ses réserves.

Négociations commerciales

Les nombreux projets d'ententes bilatérales et plurilatérales en cours de négociation par le Canada ont eu pour effet de stimuler les critiques qui pressent le gouvernement afin qu'il ouvre davantage ses marchés des produits sous gestion de l'offre à la concurrence internationale. L'entente commerciale Canada-UE constitue un précédent décevant à cet égard, dont nous souhaitons néanmoins qu'il n'influencera pas la position du gouvernement canadien dans les négociations du Partenariat transpacifique.

En dépit de ce qu'en disent les détracteurs de la gestion de l'offre toutefois, il s'agit d'un système qui contribue au développement des régions, qui répond aux besoins des consommateurs mais aussi des transformateurs et des éleveurs, sans aucune aide de l'État, et ce, face à des pays concurrents dont l'agriculture est fortement subventionnée.

Quoi qu'il en soit, notre vigilance et notre présence dans les forums stratégiques ainsi qu'une action canadienne forte et concertée seront de plus en plus importantes et c'est dans ce contexte que les ÉVQ accentueront leurs actions en 2104, de concert avec le GO5.

Remerciements

En terminant, nous tenons à rendre hommage aux administrateurs qui nous ont quittés en 2013, dont certains avaient consacré jusqu'à un quart de siècle aux Éleveurs de volailles du Québec. Ils méritent certainement que nous prenions la mesure de l'effort et du sacrifice que représentent tant d'années à servir une organisation comme la nôtre.

Nous tenons aussi à souligner le travail de l'ensemble des administrateurs et du comité des éleveurs de dindon des ÉVQ dans un contexte, il faut le dire, de plus en plus exigeant, et nous remercions le personnel des ÉVQ pour sa motivation et son efficacité en ces années particulièrement chargées. Enfin, nous saluons la passion et le professionnalisme qui habitent tous les éleveurs de volailles du Québec au quotidien.



Pierre-Luc
LEBLANC
président



Pierre
FRÉCHETTE
directeur général

rappor**t**

DU COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON

Le comité des éleveurs de dindon des ÉVQ voit au bon cheminement des divers dossiers touchant directement et indirectement la mise en marché du dindon au Québec et au Canada. Ainsi, les membres du comité traitent de questions relatives, entre autres, à l'allocation, au commerce international, à la salubrité, à l'environnement, à la commercialisation et à l'exportation. Le comité des éleveurs de dindon s'est réuni 20 fois en 2013.

En 2013, la production québécoise de dindon a augmenté de 8,6% comparativement à 2012. Cette croissance est attribuable à deux facteurs. Le premier est qu'une forte proportion de la production allouée pour la période de contrôle 2012-2013 a été effectuée dans les premiers mois de 2013. Le second est lié à l'allocation de production de dindon de surtransformation qui a augmenté de 9,5% pour la période 2013-2014.

En épicerie, l'année 2013 a été plus difficile pour les ventes de découpes fraîches qui ont chuté de 32% alors qu'elles avaient augmenté de 44% en 2011 et de 39% en 2012. Malgré les difficultés rencontrées en 2013, la tendance des ventes sur trois ans demeure positive. Notons qu'en 2013 le prix de détail moyen au kilogramme payé pour les découpes a augmenté plus rapidement au Québec (+18%) que partout ailleurs au Canada (+8%). Ce fait pourrait expliquer en partie le recul des ventes observé sur le marché.

Concernant l'accès au quota, les séances de vente de quotas prévues pour mars et septembre ont dû être annulées. Dans le premier cas, le nombre d'offres de vente par zone et par type de production (léger ou lourd) était insuffisant. Dans le deuxième cas, nous faisons face à un risque de disfonctionnement du processus basé sur l'enchère à demande tronquée. Donc, devant les difficultés à mener une vente de quotas basée sur ce système et la nécessité de redémarrer rapidement les transactions, le comité des éleveurs de dindon a décidé de passer à un système de vente par encan avec un prix plafond de 500\$ le mètre carré. Cette décision, entérinée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, aura permis de tenir un premier encan le 28 mars 2014. À chaque séance de vente, il s'agit de quatre enchères séparées, soit une pour le quota de dindon léger et une autre pour le quota de dindon lourd, et ce, pour chacune des zones 2 et 3.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler la région de l'Est, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont conclu un accord de principe le 27 novembre 2013 sur la répartition des allocations de surtransformation supplémentaires. Prenant effet à la période réglementaire 2014-2015, cet accord permet le partage suivant entre le Québec et l'Ontario : la province qui fait une demande supplémentaire de dindon dédié à la surtransformation reçoit 87,5% de cette demande. L'autre province en reçoit 12,5%. De plus, le Québec versera 9% des volumes totaux qu'il aura ainsi obtenus au Nouveau-Brunswick. En contrepartie, le Nouveau-Brunswick contribuera au fonds de promotion du dindon des ÉVQ à hauteur de 1,76\$ par 100 kilogrammes vifs de dindon surtransformé produit au Nouveau-Brunswick. En 2014-2015, le Québec détient maintenant plus de 27% du marché canadien des produits surtransformés.

Dans le dossier des prix aux éleveurs, la pleine indexation en fonction des coûts de moulée et de dindonneau a été remise en application en mai 2013. Plusieurs paramètres sont indexés deux fois par année, en mars et septembre. Le comité des éleveurs de dindon suit de près la situation des prix et continue de revendiquer la publication d'un indice canadien des prix de gros.

La très grande majorité (93%) des fermes de dindons du Québec est maintenant certifiée pour le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et le *Programme de soin des troupeaux* (PST). Le bien-être animal est une préoccupation de base et l'affaire de tous. C'est un aspect de la production auquel nous accordons une grande importance. ...



Pierre-Luc
LEBLANC
président



Laurent
MERCIER JR
Vice-président et délégué du Québec aux ÉDC
Outaouais-Laurentides et Lanaudière (secteur A)



Guy
JUTRAS
Mauricie et Centre-du-Québec
(secteur B)



Calvin
MCBAIN
Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean,
Beauce et Côte-du-Sud (secteur C)



Guillaume
CÔTÉ
Saint-Jean-Valleyfield,
Montérégie-Est et Estrie (secteur D)



Sylvain
CHOQUETTE
Saint-Jean-Valleyfield,
Montérégie-Est et Estrie (secteur D)



André
BEAUDET
Secteur dindon de reproduction



famille
LABBÉ-LEMIEUX

Éleveurs de poulets dans la région de Coaticook depuis 1998.

C'est important de donner le meilleur environnement qui soit aux poulets.

••• Du côté des négociations commerciales, l'Union européenne et le Canada ont paraphé le 18 octobre un accord de principe qui constitue le résultat final des négociations engagées depuis quatre ans pour un accord de libre-échange. Ainsi, le Canada a accepté de doubler le quota de fromage européen admis sans droits tarifaires au Canada en échange d'un plus grand accès au marché européen pour les produits laitiers et pour les producteurs de bœuf canadiens.

Les ÉVQ sont fortement préoccupés par cette entente. Même si elle n'a pas de conséquence directe pour les secteurs du poulet et du dindon, le Canada n'envoie pas le signal que des concessions sur la gestion de l'offre seront impossibles lors des négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

L'accord de principe paraphé est soumis aux gouvernements de chacune des dix provinces du Canada et de chacun des 28 pays membres de l'Union européenne en vue de sa ratification finale. Il est ainsi prévu qu'il entrera en vigueur dans plus ou moins deux ans. D'ici là, les ÉVQ, le GO5 et l'UPA investiront tous les efforts possibles afin que le gouvernement du Québec et les offices canadiens sous gestion de l'offre obtiennent du gouvernement fédéral qu'il réduise à néant les impacts négatifs de cet accord commercial et de tout autre à venir.

Enfin, les éleveurs de dindon du Québec se sont distingués par leur solidarité en épousant pour une troisième année la cause de la lutte contre le cancer de la prostate et en participant à la campagne de financement de PROCURE. La campagne 2013, qui a permis d'amasser 11 890\$, comportait plusieurs innovations dont une collaboration avec le groupe Compass et l'utilisation de bons-rabais sur les paquets de dindon. Tous les fonds recueillis lors de ces activités ont servi à financer la recherche en plus d'informer et de sensibiliser le public aux méfaits de cette maladie.

Pour terminer, 2013 était la dernière année du plan triennal en vigueur dont les priorités stratégiques étaient les suivantes :

- l'amélioration de la compétitivité du dindon au Québec;
- la mise en marché et la promotion;
- l'accès aux quotas;
- l'amélioration continue de la gouvernance;
- le soutien à la relève.

contingen

Planification – organisation

Le nouveau système informatique, baptisé *Voltige*, est en fonction depuis la période A-119. Il remplace le système *VOLBEC* qui avait été développé au début des années 90 et qui fonctionnait sur une plateforme informatique aujourd'hui désuète. Le nouveau système est à la fois plus sécuritaire et plus ouvert. Il assure surtout l'utilisation plus productive des ressources et permet, entre autres, d'offrir aux éleveurs l'acheminement des différentes correspondances selon leur préférence. La fédération prévoit amorcer en 2014 la phase II du logiciel. Cette évolution permettra aux éleveurs en 2015 d'avoir accès à leur dossier sur Internet. L'objectif est de faciliter la consultation, la mise à jour et la production des différents formulaires relatifs à la gestion des quotas. Dans l'immédiat, *Voltige* facilitera l'intégration des multiples changements aux règlements poulet et dindon et la mise en place des contrôles nécessaires.

Réglementations – conventions

Convention de mise en marché du poulet

La *Convention de mise en marché du poulet*, arbitrée en 2012 et entrée en vigueur à la période A-113 (septembre 2012) était applicable en 2013. Elle vient à échéance le 31 décembre 2015. Cette convention inclut le *Protocole d'entente Québec-Ontario* qui prévoit que les volumes d'approvisionnement garantis (VAG) des acheteurs des deux provinces peuvent être alimentés par des éleveurs du Québec et de l'Ontario.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet

Après de multiples réflexions et consultations, les modifications au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* ont été présentées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en août et en novembre 2013. Les modifications proposées comprennent, entre autres :

- la mise en place d'une déclaration assermentée de détention de quota;
- la définition d'une nouvelle limite maximale de détention de quota;
- la mise en place d'un encan de quotas;
- les transactions à l'intérieur de la famille;
- la vente d'une ferme complète en dehors de l'encan;
- la reconnaissance d'une détention de quota dépassant le maximum autorisé au moment de la suspension des transferts en janvier 2010;
- l'obligation de produire, d'ici 20 ans, 60% du quota détenu, dont au moins 25% à l'entrée en vigueur de cette modification;
- l'obligation de détenir, d'ici 20 ans, 75% du quota produit;
- la reconnaissance d'un historique de locataire de quota.

De plus, la fédération crée une réserve de quota permettant, entre autres, à un nouvel éleveur ne réussissant pas à acheter un volume suffisant de déposer son quota à la réserve et de recevoir une compensation financière jusqu'à ce qu'il puisse obtenir un quota financièrement exploitable.

Plusieurs de ces éléments ont été approuvés par la Régie en modification du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente de l'approbation de la Régie pour mettre en application cette importante réforme. D'ici là, le conseil d'administration maintient la suspension des transferts de quotas de poulet mis en place en janvier 2010.

En 2013, les ÉVQ ont participé, à titre de partie intéressée, à toutes les audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec où l'intérêt des éleveurs était en cause. C'est le cas lors des demandes d'ordonnance envers des éleveurs sans quota et de litiges entourant l'application des conventions de mise en marché. Toutes les décisions de la Régie apparaissent sur son site Internet.

Convention de mise en marché du dindon

Aucune modification n'a été apportée à la *Convention* en 2013.

Règlement sur la production et la mise en marché du dindon

L'adoption en novembre 2012, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, des modifications au *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* a permis de lever la suspension des transferts de quotas et d'annoncer un premier encan de quotas en début d'année 2013. Malheureusement, cet encan n'a pas eu lieu faute d'offres de vente suffisantes.

À la suite à cet événement, une modification réglementaire a été déposée à la Régie pour passer d'un système d'encan tronqué à un système d'encan avec plafond. Ce plafond a été fixé à 500\$.

Un premier encan a eu lieu le 28 mars 2014.

Nombre de titulaires de quota, éleveurs au 31 décembre 2013

Poulet et dindon

Au 31 décembre 2013, la répartition des 819 éleveurs, titulaires de quota se lit comme suit :

- 758 titulaires de quota de poulet;
- 136 titulaires de quota de dindon;
- 75 titulaires de quota produisent à la fois du poulet et du dindon.

Relève avicole (production poulet)

Pour les besoins du *Programme d'aide à la relève avicole*, les Éleveurs de volailles du Québec ont émis 2 093 m² de quota de poulet.

Les 12 candidatures reçues ont été jugées admissibles. Les 12 candidats ont eu droit à un prêt de quota d'au plus 200 m² chacun. ...

tement

... Vérifications, inspections et enquêtes

Le travail d'inspection, de vérification et d'enquête est un rouage important de l'ensemble du système de gestion de la production au Québec. Les ressources affectées à ces fonctions ont continué d'arpenter le territoire afin d'assurer le respect de la réglementation.

Au cours de l'année 2013, 764 éleveurs sans quota ont été visités et 61 étaient hors normes. De ce nombre, 20 ont reçu un avertissement, 3 ont été pénalisés, 3 ont été référés à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour l'obtention d'une ordonnance leur interdisant de produire au-delà des quantités permises.

Afin d'appuyer le personnel dans le contrôle des modifications importantes aux réglementations du poulet et du dindon, la fédération a mandaté la firme de comptables agréés Veragrinar pour aider à l'élaboration des mesures de vérification à mettre en place.

Conformément à la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet*, les activités de vérification auprès des acheteurs et des abattoirs ont été réalisées par une firme externe de vérificateurs. Le comité de vérification composé de représentants des ÉVQ et des deux associations d'acheteurs a sélectionné la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer la vérification des abattoirs et des acheteurs. Les honoraires de vérification sont, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Convention de mise en marché*, assumés à parts égales par les ÉVQ, d'une part, et les associations d'acheteurs, d'autre part.

Notre objectif est d'encadrer la production de façon à maintenir l'équilibre de la mise en marché québécoise tout en freinant l'expansion d'activités illégales susceptibles de rompre cet équilibre.

En s'assurant que les règlements et les conventions sont respectés, les ÉVQ voient ainsi à la bonne marche du *Plan conjoint* et protègent les intérêts de l'ensemble des éleveurs.

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - POULET

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES	QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS	
		2012	2012 M ²
01 OUTAOUAIS-LAURENTIDES	30		97 714
02 LANAUDIÈRE	147		489 437
03 MAURICIE	50		157 745
04 QUÉBEC	57		204 329
05 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5		28 310
06 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD	14		50 611
07 MONTÉRÉGIE-EST	244		706 137
08 CENTRE-DU-QUÉBEC	88		302 133
09 ESTRIE	15		25 973
10 BEAUCE	87		212 067
11 CÔTE-DU-SUD	21		74 101
TOTAL	758		2 348 557

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - DINDON

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES	QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS	
		2012	2012 M ²
01 OUTAOUAIS-LAURENTIDES	3		600
02 LANAUDIÈRE	19		77 202
03 MAURICIE	9		36 494
04 QUÉBEC	23		91 024
05 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0		0
06 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD	2		4 355
07 MONTÉRÉGIE-EST	54		337 971
08 CENTRE-DU-QUÉBEC	9		30 052
09 ESTRIE	1		1 600
10 BEAUCE	15		42 272
11 CÔTE-DU-SUD	1		1 512
TOTAL	136		623 082

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - POULET

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES	QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS	TRANSFERTS EN 2013			
			NBRE	ACHATS	NBRE	VENTES
	2013	2013 M ²		M ²		M ²
01 MONTÉRÉGIE	141	376 066	1	1 200	1	1 200
02 RIVE-NORD	183	635 994	6	8 311	6	8 311
03 MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	142	468 308	2	2 107	2	2 107
04 EST-DU-QUÉBEC	168	526 468	2	699	2	699
05 CANTONS DE L'EST	124	343 715	5	3 806	5	3 806
TOTAL	758	2 350 551	16	16 123	16	16 123

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - DINDON

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES	QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS	TRANSFERTS EN 2013			
			NBRE	ACHATS	NBRE	VENTES
	2013	2013 M ²		M ²		M ²
01 MONTÉRÉGIE	37	225 480	0	0	0	0
02 RIVE-NORD	23	94 829	1	100	1	100
03 MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	17	61 746	0	0	0	0
04 EST-DU-QUÉBEC	39	134 808	1	805	1	805
05 CANTONS DE L'EST	20	106 219	3	3 600	3	3 600
TOTAL	136	623 082	5	4 505	5	4 505

famille
BENOIT

Éleveurs de poulets à Sainte-Brigitte-des-Saults depuis 2004.

Andréane et Stéphanie, les femmes derrière le succès de la ferme Benoit.



affaires ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES

Le Service des affaires économiques et des programmes fait le suivi des marchés de la volaille. De plus, il s'occupe des dossiers relatifs à l'environnement et à la recherche et à divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.

À l'aide d'indicateurs économiques, nous avons dressé un bilan de l'évolution des marchés du poulet et du dindon en 2013.

Poulet

- La production totale de poulet, au Québec comme au Canada, a augmenté entre 2012 et 2013.
- Au Québec, elle a augmenté de 3,7% en 2013, comparativement à 2012; au Canada, on note une augmentation de 1,8% entre les deux années.
- Sur une base mensuelle, les inventaires canadiens de poulet ont été généralement légèrement supérieurs à la moyenne 2008-2012. L'année 2013 s'est toutefois terminée avec des inventaires de poulet significativement plus élevés en novembre et en décembre 2013, se situant au-delà de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada.
- En 2013, le prix annuel moyen payé aux éleveurs de poulet a été supérieur à celui qu'ils avaient reçu en 2012 pour la catégorie de référence.
- La performance de la production domestique a connu de légères fluctuations au cours de l'année 2013.
- La production cumulative des périodes A-115 à A-121 a atteint une performance de 100,8% comparativement à l'allocation.
- La plus haute performance a eu lieu en A-121 avec 101,5% et la plus basse en A-117 avec 99,7%.

Allocation et production de poulet au Québec, 2013

Au cours des 56 semaines comprises entre les périodes A-115 et A-121, le Québec a produit pour le marché domestique 291,6 millions de kilogrammes de poulet éviscéré, soit un peu plus que l'allocation domestique de 289,4 millions de kilogrammes (performance de 100,8%).

Pendant les mêmes périodes, 19,2 millions de kilogrammes de poulet ont été produits au Québec pour le *Programme d'expansion de marché*, ce qui correspond à 6,2% de la production totale de la province.

Sur une base d'année civile (1^{er} janv.-31 déc. 2013), le Québec a réalisé une production totale de quelque 290,4 millions de kilogrammes de poulet. Cette production est supérieure de 3,7% à la production réalisée en 2012.

Dindon

La production canadienne est en hausse de 5,4% entre 2012 et 2013, alors que le Québec augmentait de 8,6% pour la même période. Au Québec, cette augmentation provient principalement des élevages de dindons mâles lourds (+20,8%) et des dindons légers (5 kg et moins) (+18,0%).

Les inventaires canadiens se sont situés très près de la moyenne des cinq dernières années durant toute l'année. Au 31 décembre 2013, les inventaires canadiens étaient 1,4 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date et 1,9 Mkg au-dessus des inventaires de l'année précédente, toujours à la même date.

Les importations canadiennes sont en baisse de 20% principalement en raison de la non-utilisation des permis spéciaux émis dans le cadre du *Programme de pénurie*.

Les exportations canadiennes sont en hausse de près de 20%. Cette hausse est attribuable en grande partie à une augmentation des exportations de morceaux (29%).

Avec des stocks s'établissant à 13,7 Mkg au 31 décembre 2013, la consommation domestique canadienne s'est établie à 146 Mkg, en hausse de 3,2% par rapport à 2012.

PERFORMANCES DE PRODUCTION (MILLIONS DE KILOGRAMMES, POULET ÉVISCÉRÉ)

PÉRIODE	PRODUCTION			ALLOCATION DOMESTIQUE	PERFORMANCE	100 101 102
	DOMESTIQUE	EXPORTATION	TOTALE			
A-115	40,92	2,58	43,50	40,37	101,4%	
A-116	40,95	2,83	43,77	40,80	100,4%	
A-117	43,18	2,52	45,70	43,31	99,7%	
A-118	42,38	2,40	44,78	42,32	100,1%	
A-119	42,07	2,85	44,92	41,63	101,1%	
A-120	41,58	3,07	44,65	41,01	101,4%	
A-121	40,53	2,91	43,39	39,98	101,5%	
TOTAL	291,61	19,15	310,71	289,43	100,8%	

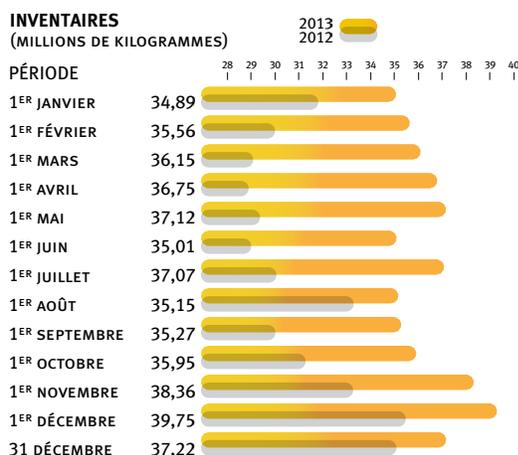
affaires ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES

Inventaires de poulet au Canada, 2012-2013

Les inventaires de poulet durant l'année 2013 ont été supérieurs à l'année précédente, mais très près des niveaux observés en moyenne entre 2008 et 2012. Une hausse importante a toutefois été enregistrée en fin d'année 2013, à la suite de l'entrée massive de volumes d'importation sous contingents tarifaires.

Au début de l'année 2013, les inventaires se situaient à 34,9 millions de kilogrammes, alors que la moyenne des cinq dernières années à la même date se situait à 35,6 millions de kilogrammes.

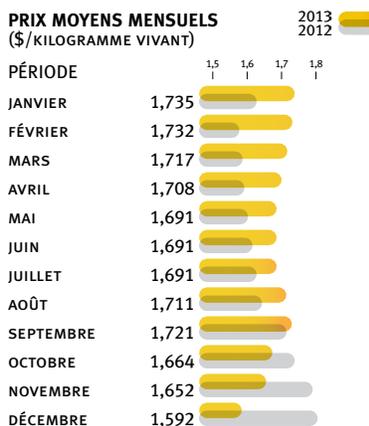
Au 31 décembre 2013, les inventaires de poulet du Canada représentaient 37,2 millions de kilogrammes, soit 1,7 million de plus que la moyenne 2008-2012.



Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de poulet du Québec, 2012-2013

En 2013, le prix moyen obtenu par les éleveurs de poulet a été de 1,6921 \$/kg, comparativement à 1,661 \$ l'année précédente (+1,9 %).

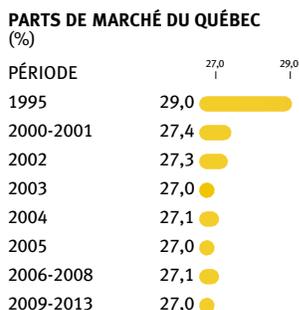
Une diminution du prix du poulet a été observée pendant le quatrième trimestre de 2013, en lien avec la baisse du prix sur le marché des grains et la révision du paramètre de la formule de prix du poulet associé à la conversion alimentaire.



Catégorie de référence : 2,15 à 2,45 kilogrammes

Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du poulet, 1995-2013

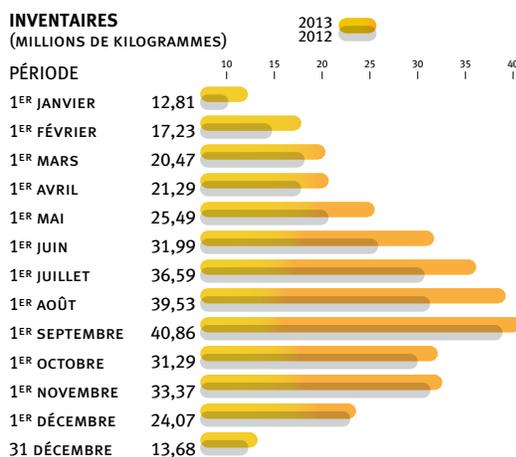
En 2013, la part de marché du Québec a représenté en moyenne 27,03% de l'allocation domestique canadienne totale.



Inventaires de dindon au Canada, 2012-2013

Les inventaires de dindon au Canada sont passés de 12,8 millions de kilogrammes au 1^{er} janvier 2013 à 13,7 millions de kilogrammes au 31 décembre 2013 et se sont maintenus au-dessus des inventaires de 2012 durant toute l'année.

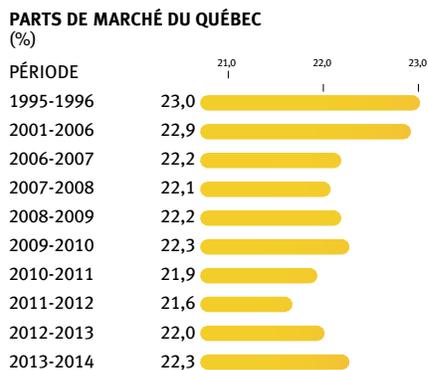
À la fin de l'année, les inventaires canadiens s'élevaient à 13,7 millions de kilogrammes, comparativement à une moyenne de 15,6 millions de kilogrammes au cours des cinq dernières années et à 12,8 millions de kilogrammes à la même date en 2013.



Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du dindon, 1995-2013

La part de marché sur l'allocation commerciale détenue par le Québec s'est établie à 22,3% de l'allocation canadienne pour la période 2013-2014.

La hausse des parts de marché du Québec observée pour 2013-2014 est attribuable à l'Entente sur le partage de l'allocation de dindon surtransformé.



Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de dindon du Québec, 2012-2013

Les prix aux éleveurs du Québec ont diminué de 0,09\$/kg pour le dindon à griller et la femelle lourde à griller, de 0,135\$/kg pour la femelle lourde et de 0,195\$/kg pour le mâle entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2014.

PRIX PAYÉS AUX ÉLEVEURS
(\$/KG)

MOIS	À GRILLER		FEMELLE LOURDE		MÂLE
	FEMELLE	MÂLE	À GRILLER	LOURDE	
1 ^{ER} JANV 13	2,015	2,015	1,930	1,930	2,085
1 ^{ER} JANV 14	1,925	1,925	1,840	1,795	1,890
Variation	-0,090	-0,090	-0,090	-0,135	-0,195

salubrité À LA FERME ET SOINS AUX ANIMAUX



Poulet PASAF

Une nouvelle version du manuel PASAF incluant une mise à jour des formulaires a été acheminée aux éleveurs au printemps 2014. Le PASAF étant maintenant bien rodé, la mise à jour comporte quelques modifications obligatoires (DF) et recommandées (FR) qui seront auditées à partir du 15 mai 2014. Les principales modifications obligatoires concernent : le nettoyage ou la désinfection des mains des visiteurs, la connaissance du nom des médicaments utilisés dans la moulée, l'interdiction d'utiliser les antibiotiques de catégorie I de façon préventive (ex. : Excenel) et l'échantillonnage annuel d'eau et l'analyse d'eau (ex. pH, chlore libre) dans le parquet.

Nous rappelons qu'il est très important d'appliquer les exigences du PASAF et de maintenir la tenue de dossiers afin de limiter les demandes d'actions correctives (DAC), ce qui réduit les coûts supplémentaires engendrés par le suivi des DAC.

PSA - La certification des fermes va bon train

Nous encourageons les éleveurs à maintenir leur certification PSA, incluant les exigences de densité d'élevage, car le bien-être des animaux prend de plus en plus d'importance aux yeux des médias, des influenceurs et, ultimement, des consommateurs.

La quasi-totalité (99,5%) des fermes de poulets du Québec ont été auditées pour le PSA. De ce nombre, 75% des fermes ont reçu leur certification et 24,5% ont reçu une lettre d'attestation. Dans le cas de ces dernières, un certificat PSA leur sera envoyé dès qu'une visite à la ferme aura été réalisée (audit complet ou partiel).

Nous rappelons que les exigences de densité d'élevage sont obligatoires depuis le 1^{er} décembre dernier, mais que la non-adhésion à ces exigences n'impliquera aucune pénalité monétaire en 2014. Enfin, le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme* est en révision et sa mise à jour est prévue pour le début de l'année 2015.

Sondage sur l'utilisation des antibiotiques

Nous invitons les éleveurs de poulet à participer à l'étude effectuée en continu sur 25% des fermes lors des audits PASAF/PSA. Le dossier d'élevage déjà fourni pour l'audit par *Évaluation des dossiers* servira pour l'étude, ce qui ne représentera que quelques minutes additionnelles pour l'éleveur.

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des antimicrobiens et de leurs modes d'utilisation dans les élevages canadiens. Les résultats permettront à la filière avicole d'élaborer des recommandations sur l'utilisation responsable des antimicrobiens afin de maintenir l'efficacité des options de traitement tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

Poulet et dindon

L'ACIA et le transport des volailles

Depuis quelques mois, l'ACIA resserre l'application de ses règlements avec sa *Politique des volailles fragilisées et inaptes au transport* et émet des lettres d'avertissement ou des pénalités monétaires aux quatre piliers de l'industrie (éleveurs, attrapeurs, transporteurs et abattoirs). S'il y a plus de 1% de morts en cage (ou même moins), l'ACIA mène une enquête et peut remonter jusqu'à la ferme pour déterminer la cause du problème.

Problématiques vécues sur le terrain

Nous avons connu un hiver particulièrement froid, ce qui rendait plus difficiles les conditions d'élevage (ventilation), d'attrapage et de transport. Pour minimiser le nombre de morts en cage, la litière et les volailles ne doivent pas être humides dans le poulailler tout au long de l'élevage. De plus, la litière humide occasionne de la pododermatite (lésions sous les pattes), ce qui compromet le bien-être des volailles et peut aussi mener à des amendes.

Comité bien-être animal de la filière avicole

Afin de trouver des éléments de solution qui répondent à ces problématiques vécues sur le terrain, le comité bien-être animal de la filière avicole a été mis sur pied en décembre dernier. Ce comité, qui est formé de représentants des ÉVQ, de l'AAAQ, de l'AAVQ, des transporteurs et des attrapeurs, travaille à développer des outils d'information sur les bonnes pratiques à adopter pour les chargements en hiver afin d'éviter le problème de morts en cage dues à des litières et des volailles humides et le problème de pododermatite. Ces outils de communication seront disponibles sous peu, mais déjà, des articles à ce sujet ont été publiés dans le *Provoqué* de novembre 2013 (*PSA/PST et litière sèche | Ventilation et chauffage en hiver*) et de juin 2013 (*PSA/Qualité de l'air, humidité de la litière et santé des pattes*).

L'antibiorésistance et le retrait de l'Excenel

L'Excenel (Ceftiofur) est utilisé au couvoir pour prévenir l'omphalite et aider ainsi au démarrage des poussins et des dindonneaux. Cependant, l'Excenel est un antibiotique de catégorie I (Santé Canada) qui est de très haute importance en médecine humaine, ce qui rend son utilisation préventive indéfendable auprès des gouvernements et des consommateurs. De plus, des chercheurs mettent en évidence le phénomène croissant de l'antibiorésistance des salmonelles à l'Excenel depuis une dizaine d'années. C'est pourquoi l'industrie canadienne de la volaille mettra fin à toute utilisation préventive de médicament de catégorie I (Excenel) à partir du 15 mai 2014.

Démarrage attentionné avec le poussin Podium

Un démarrage attentionné permettrait de minimiser l'impact que pourrait avoir le retrait de l'Excenel sur la mortalité 0-10 jours. Pour ce faire, une technique de démarrage appelée le *poussin Podium* a été développée lors du projet de recherche intitulé *Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* mené par les D^{res} Martine Boulianne et Marie-Lou Gaucher. Le *poussin Podium* aide à mesurer le confort des poussins (remplissage des jabots, température cloacale, etc.) et peut facilement être appliqué à la ferme. Cette technique sera validée chez le dindon au courant de l'année.

Cette démarche proactive de toute l'industrie de la volaille témoigne aux consommateurs de notre engagement quant à l'utilisation responsable des antibiotiques.

recherche

Résultats des projets de recherche

Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques

Les ÉVQ, l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ), l'AQINAC et Les Couvoiriers du Québec, en collaboration avec la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, ont terminé au printemps 2013 le projet *Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques*.

L'objectif principal était de vérifier s'il est économiquement possible d'élever des poulets sans antibiotiques ni anticoccidiens ajoutés à l'alimentation. Pour ce faire, des alternatives aux antimicrobiens ont été utilisées (huiles essentielles, extraits de plantes), mais surtout, une attention particulière aux premiers jours de vie du poussin et à la qualité de l'eau a été appliquée.

Huit éleveurs se sont portés volontaires et ont permis l'accès à deux poulaillers chacun, l'un avec des poulets élevés de façon conventionnelle et l'autre avec des poulets élevés sans antibiotiques. Pendant plus d'un an, ces éleveurs ont ainsi accepté de respecter un protocole de recherche et ont pris diverses mesures. Les chercheurs ont régulièrement visité les poulaillers des fermes participantes afin de prélever des échantillons, évaluer l'état de santé des oiseaux et leurs performances de croissance.

Les résultats ont permis de constater qu'il est possible, sous certaines conditions, d'élever du poulet sans antibiotiques à un coût supérieur raisonnable par rapport à un élevage conventionnel. Par contre, il n'a pas été démontré que cela serait possible à grande échelle. En effet, alors que des fermes ont vu leurs oiseaux sans antibiotiques performer aussi bien que ceux élevés de façon conventionnelle, certaines fermes ont expérimenté à répétition des problèmes d'entérite, et ce, malgré une qualité de régie équivalente. Les chercheurs suspectent la présence sur ces fermes d'une flore bactérienne nuisible et des analyses plus poussées seront nécessaires pour comprendre ce phénomène et déterminer les facteurs clés de succès avant d'entreprendre l'élevage de poulets sans antibiotiques à plus grande échelle.

Ces nouvelles données ont également permis d'acquérir une meilleure compréhension des besoins des poussins en bas âge et ont souligné l'importance d'une approche multifactorielle pour le maintien de la santé digestive de l'oiseau. Ces données seront fort utiles pour l'amélioration des méthodes d'élevages.

Effet des pratiques de biosécurité sur les populations bactériennes de poulailler avant et après le détasement

Les ÉVQ, l'AAAQ et l'AAVQ, en collaboration avec la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, ont complété en décembre 2013 le projet *Effet des pratiques de biosécurité sur les populations bactériennes de poulailler avant et après le détasement*. Ce projet visait à vérifier l'efficacité des mesures de biosécurité utilisées lors du détasement à prévenir l'introduction de nouveaux agents infectieux dans un poulailler.

La première étape du projet consistait à trouver 12 éleveurs de gros coqs faisant du détasement et démontrant de l'intérêt à participer au projet de recherche. Un questionnaire a été mis au point afin de mettre en évidence les pratiques de régie ayant un impact sur la biosécurité. Des échantillonnages ont, par la suite, été effectués chez les 12 éleveurs sélectionnés avant et après le détasement. Deux périodes d'élevage ont été évaluées pour chacun des bâtiments. Pour un des élevages, aucune mesure de biosécurité n'était prise par les attrapeurs alors que, pour l'autre élevage, de simples mesures de biosécurité étaient mises en place. Ces mesures consistaient au lavage des mains avec une solution assainissante à base d'alcool, au port de couvre-bottes en caoutchouc et au port d'un survêtement à usage unique.

Les résultats de ce projet seront présentés vers le milieu de l'année 2014.

Une partie du financement de ces projets a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du *Programme canadien d'adaptation agricole* (PCAA). Au Québec, la part de ce programme destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.



gestion

DE L'OFFRE ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Les attaques contre la gestion de l'offre se sont accrues au cours des deux dernières années, autant du côté des autres provinces que du Québec. La stratégie canadienne, qui multiplie les ententes commerciales, a eu comme effet de stimuler les opposants à la gestion de l'offre. Ces derniers demandent au gouvernement qu'il ouvre davantage ses marchés des produits sous gestion de l'offre à la concurrence étrangère. Nous n'avons qu'à penser aux négociations pour une entente commerciale Canada – Union européenne ou au projet de Partenariat transpacifique.

C'est dans ce contexte que le GO5, dont les ÉVQ font partie, a œuvré en 2013.

Campagne d'appuis

Au terme du rassemblement de la Coalition GO5 qui s'est tenu à Montréal le 11 novembre 2012, la Coalition a réalisé en 2013 une campagne de recrutement et de renouvellement d'appuis auprès des politiciens des trois paliers de gouvernement et de partenaires. Grâce à cette campagne d'appuis, la Coalition GO5 a récolté quelque 70 nouvelles adhésions de députés, 250 d'élus municipaux et 170 de partenaires. L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le 14 février 2013 une motion qui stipule qu'elle donne son appui à GO5 et qu'elle soutient le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre au Canada.



Rencontre avec des ministres

Des représentants des ÉVQ ont rencontré durant l'année 2013 et au début de 2014 des ministres fédéraux et provinciaux, dont l'honorable Maxime Bernier, ministre d'État, Petite Entreprise et Tourisme et Agriculture, l'honorable Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, François Gendron. Ces rencontres avaient pour but de sensibiliser les ministres aux préoccupations des ÉVQ concernant principalement les dossiers des importations de poules de réforme, des négociations commerciales et, en plus, de la croissance différenciée auprès de M. Gendron. Toutes ces rencontres furent certainement constructives et devraient permettre de générer des résultats concrets et positifs pour la filière avicole dès 2014.

Forum public de l'OMC

Une délégation de représentants du GO5 s'est rendue à Genève du 1^{er} au 3 octobre pour assister au forum public de l'Organisation mondiale du commerce intitulé *L'expansion du commerce à travers l'innovation et l'économie numérique*. L'innovation technologique a-t-elle modifié la façon dont on fait du commerce? Le commerce a-t-il aidé les pays à innover? Comment le commerce peut-il suivre l'évolution rapide de la technologie? Le forum fut l'occasion d'examiner ces questions et de tenir des débats sur les thèmes suivants :

- innovation et commerce;
- l'économie numérique;
- pour une économie verte: quel rôle pour l'innovation?;
- la technologie, outil de développement du commerce;
- commerce et énergie.

Des concessions à l'encontre de la gestion de l'offre

L'Union européenne et le Canada ont paraphé le 18 octobre un accord de principe qui constitue le résultat final des négociations engagées depuis quatre ans pour un accord de libre-échange. Ainsi, le Canada a accepté de doubler le quota de fromage européen admis sans droits tarifaires au Canada en échange d'un plus grand accès au marché européen pour les produits laitiers et pour les producteurs de bœuf canadiens.

L'accord de principe paraphé est soumis aux gouvernements de chacune des dix provinces du Canada et de chacun des 28 pays membres de l'Union européenne en vue de sa ratification finale. Il est ainsi prévu qu'il entrera en vigueur dans plus ou moins deux ans.

Les ÉVQ sont fortement préoccupés par cette entente. Même si elle n'a pas de conséquence directe pour les secteurs du poulet et du dindon, le Canada, par cette entente, n'envoie pas le signal que des concessions sur la gestion de l'offre seront impossibles lors des négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

Célébrons le Poulet du Québec et la gestion de l'offre

Dans le cadre de l'événement *Célébrons le Poulet du Québec* tenu à Montréal le 12 novembre, M. François Turcotte, éleveur de poulet et de dindon de l'Île d'Orléans, a sensibilisé les consommateurs sur le poulet d'ici, sur son importance pour le Québec et sur la façon dont il est élevé. Il en a profité pour mettre en valeur les bénéfices de la gestion de l'offre et encourager les consommateurs à choisir les produits locaux, dont le *Poulet du Québec*.

Marche de solidarité

Le 28 novembre, des représentants des ÉVQ ont participé à une marche de solidarité des partenaires du secteur laitier québécois afin de dénoncer les concessions accordées à l'Union européenne dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG). Cette marche, qui s'est tenue à Québec, a réuni environ 300 personnes, dont les délégués de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), des fromagers, des leaders de la coopération (Agropur, Nutrinor, la Coop fédérée), des représentants de l'UPA et des fédérations régionales et spécialisées. Les marcheurs ont déposé un bouquet de 17 ballons noirs avec l'inscription *Fromages d'ici* en blanc devant l'Assemblée nationale et l'Agence des services frontaliers du Canada. Cette marche était organisée en marge de l'assemblée générale spéciale de la FPLQ.

Clips vidéos

La Coalition GO5 a lancé au printemps 2014 une campagne virale sur la gestion de l'offre en diffusant quatre clips vidéos sur le Web et les réseaux sociaux. Ces clips expliquent et vulgarisent la gestion de l'offre, exposent ses nombreux avantages et déboulonnent les mythes et faussetés dont elle est l'objet. Disponibles dans les deux langues, les clips mettent en vedette des producteurs agricoles, des partenaires ainsi que des experts du monde agricole et alimentaire du Québec.

Perspectives d'avenir

Le dossier des négociations commerciales sera prioritaire en 2014. Nous intensifierons notre travail au sein du GO5 afin d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il garantisse le maintien des acquis de la gestion de l'offre, pour le bénéfice de toutes les régions du Canada et du Québec, et ce, dans tout accord commercial à venir.

Formations en biosécurité

Faisant suite à une série de formations en biosécurité amorcée il y a deux ans et poursuivies intensivement en 2012, trois d'entre elles ont eu lieu à la fin de 2012 et au début de 2013.

- deux formations en biosécurité pour les visiteurs à la ferme;
- une formation en biosécurité pour les conducteurs de véhicules de service;
- une formation pour les assistants aux producteurs.

L'ÉQCMA a aussi complété les projets suivants à la fin de 2012 ou au cours de 2013 :

- site Internet de l'organisation;
- guide d'élevage à l'intention des éleveurs de volailles de basse-cour;
- formation en biosécurité à l'intention des éleveurs et employés à la ferme;
- outil géomatique qui a pu être utilisé lors des cas de laryngotrachéite pour lesquels l'ÉQCMA est intervenue au cours de l'année.

Cas de laryngotrachéite infectieuse

Entre novembre 2012 et octobre 2013, l'ÉQCMA est intervenue dans trois éclosions de laryngotrachéite infectieuse (LTI) dans des élevages de volailles. Un premier cas a été déclaré en décembre 2012. Cette éclosion a impliqué une ferme avicole dans la région du Centre-du-Québec. Un deuxième cas a été rapporté dans un troupeau de Lanaudière le 27 mai 2013. Puis, le 25 octobre 2013, un autre cas de LTI a été rapporté à l'ÉQCMA dans la région de Lanaudière. Cette éclosion s'est propagée à une deuxième ferme à proximité dans les jours suivants.

Dans tous les cas, la situation s'est rétablie rapidement grâce aux interventions de l'ÉQCMA.

Protocole d'intervention de l'ÉQCMA

Au cours de la dernière année, l'ÉQCMA a aussi entrepris une révision complète du contenu du *Protocole d'intervention de l'ÉQCMA dans les cas déclarés de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasmosse à Mycoplasma gallisepticum (MG) dans les troupeaux de volailles au Québec*. Cette révision a été réalisée avec l'aide de l'équipe technique santé (c.-à-d. comité vétérinaire) de l'ÉQCMA qui s'est réunie à deux reprises, soit le 28 novembre 2012 et le 31 janvier 2013. Cette révision a été basée sur une revue de la littérature scientifique afin que les recommandations contenues dans le protocole soient à jour et le plus efficace possible. Ce travail était pratiquement complété en fin d'année.

Maladies à déclaration obligatoire

Débuté en 2011, les travaux pour rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO) sous juridiction fédérale, de LTI ou de MG ont mené à une proposition détaillée et complète en 2013. Cette obligation de déclaration sera aussi accompagnée d'une obligation à respecter les mesures de biosécurité prescrites par l'ÉQCMA. Une convention entre l'ÉQCMA et les quatre fédérations et syndicats a été développée afin de préciser les responsabilités de chacun.

Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu au cours de l'année pour finaliser la proposition de modifications réglementaires et convenir du texte de la convention. La version finale de ces textes a été transmise par l'ÉQCMA aux fédérations et syndicats de producteurs avicoles en octobre 2013. L'échéancier alors convenu entre les partenaires était que chacun consulte leurs instances décisionnelles respectives avant la fin février 2014 avec l'objectif que la proposition soit endossée par tous au 30 avril 2014. Par la suite, les modifications réglementaires finales pourraient être soumises conjointement à la RMAAQ pour approbation en mai 2014 en espérant qu'elles puissent être mises en œuvre le plus tôt possible après cette date.

Régime d'indemnisation

Grâce à l'assistance financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) par l'intermédiaire du *Programme canadien d'adaptation agricole* géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), l'ÉQCMA a amorcé au printemps 2012 une étude de faisabilité pour explorer la possibilité de mettre en place un régime d'indemnisation. Un tel régime permettrait à l'ÉQCMA d'être mieux pourvue financièrement pour toute intervention en situation de crise sanitaire. Dans les cas de MADO, le fonds servirait à couvrir les frais de biosécurité sur les fermes infectées et les fermes dans la zone de biosécurité rehaussée (ex. : 10 km) de même que les frais de lavage et de désinfection des bâtiments et des équipements des fermes infectées.

Dans les cas de LTI ou de MG, le même fonds pourrait servir à ordonner l'abattage de tout troupeau où il y a une éclosion et le producteur serait compensé pour ses pertes et coûts. Une compensation pourrait aussi être allouée à certains intervenants du secteur devant assumer des pertes financières associées à la gestion de troupeaux infectés. L'objectif de cette approche serait d'éradiquer rapidement la maladie et éviter, dans la mesure du possible, d'avoir à maintenir une biosécurité rehaussée pendant quatre à cinq mois, ce qui engendre des dépenses significatives pour plusieurs intervenants de l'industrie. Une telle stratégie minimiserait non seulement les coûts de biosécurité rehaussée sur de longues périodes mais réduirait aussi les risques de propagation de la maladie. Un premier concept de régime d'indemnisation composé d'un fonds de garantie et d'une assurance complémentaire a été défini lors des travaux qui ont eu cours en 2013.

La prochaine étape de cette initiative se réalisera dans le cadre d'un nouveau projet afin de mieux définir le régime d'assurance souhaité de même que ses coûts. Une proposition détaillée pourra ensuite être présentée aux partenaires du secteur avicole québécois pour discussion et approbation.

Échanges entre l'ÉQCMA et le FBCC

Depuis 2009, l'ÉQCMA poursuit ses échanges annuels avec l'industrie avicole de l'Ontario sur les mesures d'urgence et ses diverses initiatives en biosécurité et en santé avicole. Une rencontre entre des représentants de l'ÉQCMA et du Feather Board Command Centre (FBCC) a eu lieu à Toronto le 24 janvier 2013 afin de faire le point sur les structures organisationnelles respectives de l'ÉQCMA et du FBCC, l'avancement des plans de mesures d'urgence respectifs des deux organisations de même que sur les projets en cours de chacun.

Site Internet

Accessible depuis le 14 février 2013, le site Internet de l'ÉQCMA (www.eqcma.ca) a permis à l'ÉQCMA d'accroître son rayonnement. Ce site deviendra de plus en plus un outil pratique et facile d'accès par tous les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois puisque les protocoles de biosécurité courantes et en situation d'urgence de l'ÉQCMA y sont affichés, de même que tous les détails importants sur le protocole d'intervention dans les cas de LTI et de MG et le guide d'élevage pour les éleveurs de basse-cour.



marketing

POULET

Le marché des viandes, qui a fortement chuté depuis 2000, ne démontre aucun signe de reprise. Le poulet maintient sa position dominante, mais sa consommation baisse alors que celle de la poule de réforme augmente. Cette croissance n'est pas le résultat d'un choix conscient des consommateurs, mais bien la conséquence d'une utilisation accrue de cette viande par l'industrie qui la commercialise sous l'appellation « poulet ». Conséquemment, les importations de viande de poule de réforme ont fortement augmenté. Il est évident qu'une forte proportion de ces importations est en fait de la viande de poulet qui est faussement étiquetée « poule de réforme ».

ANNÉE	POULET		BŒUF		PORC		DINDON		POULE		AUTRES		TOTAL**
	PER CAPITA KG	PDM*											
2009	31,0	34%	28,2	31%	23,5	26%	4,3	5%	2,2	2%	2,2	2%	91,3
2010	30,9	35%	27,8	31%	21,9	25%	4,1	5%	2,5	3%	2,2	2%	89,3
2011	30,3	35%	27,1	31%	21,2	24%	4,1	5%	2,6	3%	2,1	2%	87,3
2012	30,0	34%	27,4	31%	22,1	25%	4,1	5%	3,3	4%	2,1	2%	88,9

*PART DE MARCHÉ **EXCLUANT LE POISSON SOURCE : PPC

L'innovation : moteur de croissance

Dans un marché qui mature, la croissance passe par l'innovation et la diversification. Quelques initiatives sont en cours :

• Poulet sans antibiotiques

Le projet *Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* a été complété au cours de l'été 2012. Les résultats des tests ont démontré la difficulté à produire à grande échelle et de façon stable et continue un poulet élevé sans antibiotiques. Des études additionnelles seront requises afin d'identifier les facteurs expliquant la grande variation des performances d'une ferme à une autre.

• Produits de spécialité

Les éleveurs de spécialités peuvent en tout temps profiter du service-conseil offert par le Service du marketing des ÉVQ quant à l'élaboration de nouveaux produits, la commercialisation et la promotion de produits.

• Poulet Chantecler

Le cahier des charges a été déposé au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. L'appellation recherchée est *Volaille Chantecler de tradition*. Le Chantecler est un poulet à la chair ferme. Il possède une saveur plus intense et exige une cuisson particulière.

Campagne publicitaire : pause

La reprise des activités publicitaires prévues pour l'automne a été reportée à 2014. Une nouvelle campagne dont le thème est *De notre famille à la vôtre* a débuté en janvier dernier.

Communication d'influence : Célébrons le poulet d'ici !

Une activité de presse a été organisée le 12 novembre 2013 pour valoriser l'achat local et présenter le travail des éleveurs de poulet du Québec. Cette soirée a mis en vedette François Turcotte, éleveur de poulet de l'Île d'Orléans, qui a parlé de son métier et de la gestion de l'offre. Isabelle Drouin, vice-présidente communication-marketing chez Exceldor, a aussi pris la parole.

Cette campagne de communication a, à ce jour, généré des reportages à la télévision (SRC et RDI) et des articles tant dans les médias imprimés que sur Internet (*Le Bulletin des agriculteurs, La Vie agricole, Le Must Alimentaire, Le Soleil, HRI, etc.*).

Internet et Facebook : des incontournables

Le site www.lepoulet.qc.ca demeure un incontournable. Il a connu une forte progression de son achalandage en 2013 avec plus de 705 000 visiteurs uniques. Plusieurs initiatives ont permis de stimuler cette croissance dont une campagne de mots-clés et les activités du *Poulet du Québec* sur les médias sociaux.

Le nombre d'abonnés au bulletin hebdomadaire *Club Recettes* atteignait 71 598 au 31 décembre.

La page Facebook du *Poulet du Québec* approchait les 50 000 adeptes en fin d'année. La production d'un calendrier étoffé de

billets quotidiens, une nouvelle plateforme pour la page « concours » ainsi que quatre activités promotionnelles ont contribué à cette belle croissance.

Le Poulet du Québec aux bancs d'essai

Le *Poulet du Québec* a organisé trois bancs d'essai à l'automne avec la collaboration de la Table de concertation bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil, la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches et la Table de développement bioalimentaire du Centre-du-Québec.

Les chefs invités ont fait preuve d'une grande créativité dans leurs efforts d'innovation en préparant, entre autres, des osso buco de pilons, des rôtis de pilons de poulet en manchon et des lamelles de poitrine de style carpaccio.



Commandites et événements : se rapprocher des gens

La deuxième édition de *La Fête dans l'rang* de Notre-Dame-de-Stanbridge a donné lieu à une belle journée familiale durant laquelle plus de 650 personnes ont visité les installations avicoles de Benoit Fontaine. La fête incluait une visite guidée de deux poulaillers, un rallye instructif, une démonstration d'équipement spécialisé et une dégustation d'ailes de poulet et de pilons de dindon.

Les éleveurs de poulet du Québec ont aussi collaboré pour une deuxième année à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* tenue au parc Jean-Drapeau à Montréal, le 8 septembre 2013, et qui a attiré 36 000 visiteurs.

Parmi les commandites financées par les syndicats régionaux, on retrouve plusieurs festivals et expositions (Festival du poulet Saint-Damase, Exposition agricole Montmagny, Exposition agricole Saint-Pascal, Expo Rive-Nord, etc.) et des activités plus spécifiques liées à des dons en produits ou en argent.

Dindon

Le dindon maintient sa part de marché dans un marché des viandes difficile.

Ventes au détail : croissance des ventes de découpes

Les ventes au détail de découpes fraîches qui avaient connu une forte croissance au Québec en 2011 (+44%) et en 2012 (+39%) ont reculé en 2013 (-32%). Notons qu'en 2013, le prix de détail moyen au kilogramme payé pour les découpes a augmenté plus rapidement au Québec (+18%) que partout ailleurs au Canada (+8%). Ce fait pourrait expliquer en partie le recul des ventes observé sur le marché. (SOURCE : IPSOS REID)

Le courtier Clark Drouin Lefebvre (CDL) a concentré ses efforts sur la promotion des découpes génériques. En effet, la promotion des découpes fraîches est au cœur du plan stratégique des éleveurs de dindon du Québec pour les prochaines années.

L'objectif ultime des efforts consentis demeure de stimuler la croissance de la consommation *per capita*, de générer de la production additionnelle et d'ainsi permettre au Québec de renforcer sa position concurrentielle au Canada.

Campagne publicitaire : des efforts payants

Le *Dindon du Québec* a signé une nouvelle campagne publicitaire qui se déclinait en magazines, à la télévision et sur le Web. Sous le thème *Plus de protéines. Moins de gras*, le *Dindon du Québec* s'est affiché comme la viande la plus saine qui soit. Durant l'été, les magazines *Coup de Pouce*, *Moi&Cie*, *Châtelaine* et *Signé M* ont été mis à contribution tandis qu'à la télé, le *Dindon du Québec* commanditait la populaire émission *Signé M sur la route* animée par le chef Louis-François Marcotte. Le volet d'automne a permis à Ricardo de faire une place de choix au dindon grâce à une commandite de l'émission et à la présentation de recettes. Du côté imprimé, des annonces ont paru dans *Ricardo*.

Le *Dindon du Québec* a aussi été l'objet d'un reportage à *L'Épicerie*. Tourné sur une ferme, le reportage comportait un volet élevage et un volet dégustation animé par le chef Danny St-Pierre du restaurant Auguste à Sherbrooke.

Internet a aussi joué un rôle important. Nos annonces se sont retrouvées sur plusieurs sites dont : www.radio-canada.ca, www.chatelaine.com, www.coupedepouce.ca, et www.signem.com.

Promotion en épicerie : une priorité

Plusieurs activités ont été réalisées en support à la campagne publicitaire, dont l'utilisation d'affiches tombeau, de feuillets de vente, de rubans de tablette et de bons dans plus de 400 épiceries Metro et IGA.

Le *Dindon du Québec* a, par ailleurs, participé à la promotion *Le Roi du BBQ* les 3 et 4 août dans les magasins Metro et Metro Plus. Cent vingt-cinq dégustations de cubes de dindon marinés ont eu lieu dans autant de magasins.

Nous constatons une amélioration continue du niveau de distribution des découpes fraîches ainsi qu'une volonté grandissante des bannières à promouvoir le dindon en circulaires. À cet égard, le nombre d'annonces circulaires augmente annuellement depuis quelques années.

Les services alimentaires : beaucoup d'action

De nombreuses promotions ont été réalisées en 2013 dans les établissements suivants : 608 cafétérias du réseau institutionnel, 536 cafétérias du réseau de la santé, 26 restaurants «nappe blanche», 12 terrains de golf et 6 comptes chaînes (principalement des sandwicheries).



Internet et Facebook : des outils incontournables

Le site www.ledindon.qc.ca a attiré plus de 250 000 visiteurs uniques en 2013. La page Facebook du *Dindon du Québec* comptait, pour sa part, 46 000 adeptes à la fin de l'année 2013.

Commandites de produits : faire découvrir le produit

Le *Dindon du Québec* a commandité plus de 50 événements dont une quinzaine à caractère sportif. Ce sont de belles occasions de faire connaître le dindon tant aux consommateurs qu'aux organisations qui tiennent ces événements ainsi qu'aux chefs qui préparent les repas.

La promotion du pilon a été au cœur de nombreuses initiatives menées par le *Dindon du Québec*. Ce produit, très souvent méconnu des consommateurs comme des restaurateurs, a été promu à maintes occasions lors de nos commandites d'activités sportives. Le pilon a été mis de l'avant dans toutes nos activités liées aux Capitales de Québec et au football comme nos commandites des Carabins et du Vert & Or de la ligue universitaire ainsi que de l'école de football de Bruno Heppell.



La cause du dindon : PROCURE

Pour une troisième année consécutive, le *Dindon du Québec* a appuyé fièrement la cause de la lutte contre le cancer de la prostate. La campagne a comporté plusieurs innovations, dont une collaboration avec 59 cafétérias du groupe Compass et l'utilisation d'un bon de 2\$ au détail. Grâce à ces activités, le *Dindon du Québec* a remis 11 890\$ à la cause.

Camion de rue : le dindon y était

Le *Dindon du Québec* a profité d'un projet-pilote à Montréal grâce à Alexis le Gourmand, une épicerie fine qui a choisi de se doter d'un camion de cuisine de rue et d'offrir un menu consacré exclusivement au dindon.

Magazines de recettes : donner le goût du dindon

Le magazine *Raconte-moi ton dindon* / Nos meilleures recettes, créé en 2012, a été réimprimé à 20 000 exemplaires qui ont tous été distribués lors de nos activités promotionnelles.

2014 : Les priorités

Les programmes prioritaires viseront à :

- générer des ventes accrues au détail (découpes génériques fraîches);
- augmenter le niveau de notoriété du dindon auprès d'une clientèle élargie;
- stimuler le développement de nouveaux produits.



COUP
POUCE

MOI
& cie

RICARDO
cuisine.com
CHATELAINE

SIGNÉ
M
Louis-François

commu



Outils de communication

Provoqué - Un bulletin haut en couleurs

Poursuivant l'objectif d'offrir aux lecteurs un bulletin de grande qualité, le Service du marketing et des communications a collaboré avec *La Terre de chez nous* afin de moderniser le look général du *Provoqué*. Après 22 ans d'existence, le bulletin est maintenant imprimé

en couleurs et permet aux annonceurs d'acheter de la publicité. Ce changement de fournisseur et la vente de publicités ont permis de réduire significativement les coûts reliés à la production de cet outil.

Virage écologique en cours

Entrepris en 2011, le virage écologique suit toujours son cours. Nous invitons les lecteurs à s'abonner à la version électronique du bulletin. Ce virage permet aux ÉVQ de réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du bulletin et d'informer plus rapidement ses lecteurs.



Le Petit Provoqué : pour être informé vite et bien

Toujours dans le but d'informer davantage et rapidement leurs membres, les ÉVQ ont lancé au début de 2013 un nouvel outil de

communication intitulé *Le Petit Provoqué*. Ce bulletin électronique sert de complément d'information au *Provoqué*. Il est destiné à tous les titulaires de quotas de poulet et de dindon et est envoyé régulièrement aux abonnés par courrier électronique uniquement. En 2013, 23 numéros ont été envoyés à la grande majorité des titulaires de quotas.

Relations de presse

Le Service du marketing et des communications maintient une relation étroite avec les médias. Au besoin, il rédige et diffuse des outils de communication, organise des conférences de presse et prépare et accompagne les porte-parole. En 2013, les médias ont été particulièrement intéressés par la gestion de l'offre, le bien-être animal, la production de poulet sans antibiotiques, l'antibiorésistance, l'achat local et la provenance des aliments.

Réunions d'information

Plusieurs séances d'information destinées aux éleveurs ont été organisées au cours de l'année.

Réunions d'information

Plus de 200 éleveurs ont assisté à l'une des trois réunions d'information qui avaient lieu à Québec, Boucherville et Joliette les 5, 14 et 15 novembre 2013. Ces réunions portaient sur la vente centralisée de quota et les modifications réglementaires, la croissance différenciée, le prix payé aux éleveurs, les importations au-delà du contingent tarifaire, le transport des animaux fragilisés, l'utilisation des médicaments de catégorie 1, le plan stratégique et les suites du comité sur la vigie financière.

Réunion d'information dindon

Une réunion d'information pour les éleveurs de dindon a eu lieu le 8 novembre 2013 à Drummondville. Durant cette journée, plusieurs dossiers ont été abordés, dont la vente centralisée de quota, les perspectives du marché, la réduction de l'utilisation d'antibiotiques, les dossiers nationaux, le marketing et le plan stratégique.



UPA L'Union des producteurs agricoles
PORTES OUVERTES
DANS LES FERMES DU QUÉBEC

nications

Activités

Portes ouvertes

Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers d'avoir collaboré pour une deuxième année au succès de la grande fête agricole tenue au parc Jean-Drapeau à Montréal et organisée dans le cadre de la 11^e édition des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* le 8 septembre 2013.

Dans les kiosques du Poulet et du Dindon du Québec, poussins et dindonneaux ont attiré jeunes et moins jeunes. Les visiteurs ont pu tester leurs connaissances en répondant à un questionnaire sur l'élevage de la volaille et échanger avec des éleveurs présents aux kiosques et dans l'enclos de volailles adultes.

L'activité a connu un succès répété en attirant 36 000 personnes au parc Jean-Drapeau. Au total, ce sont plus de 207 000 visiteurs qui ont participé à l'activité à Montréal et en régions. Ce succès s'explique en raison de l'intérêt grandissant des citoyens pour leur alimentation, l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur l'agriculture, les pratiques agricoles et le besoin de retisser des liens avec la campagne.

Nous remercions **Micheline Masson** et **Benoît Gélinas**, deux éleveurs de poulet, qui ont mis l'épaulé à la roue pour permettre aux visiteurs d'en savoir plus sur l'élevage du poulet et du dindon au Québec. Nous remercions également deux étudiantes, **Rachel Dionne** et **Kathleen Sary**, pour l'aide qu'elles ont apportée dans l'animation de nos kiosques.

Lutte contre le cancer de la prostate

Pour une troisième année consécutive, les éleveurs de dindon ont fièrement appuyé la cause de la lutte contre le cancer de la prostate. La campagne 2013 comportait plusieurs innovations qui ont permis aux éleveurs de dindon de remettre 11 890 \$ à PROCURE. Veuillez consulter la section Marketing pour plus de détails.



Commandites corporatives

En 2013, les ÉVQ ont commandité plusieurs événements ayant pour but de tisser des liens, de bâtir et de maintenir des relations d'affaires profitables avec les intervenants de l'industrie. Voici les événements commandités en 2013 :

- Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, du 18 au 20 janvier 2013;
- Publicité pour la 100^e édition du magazine *Canadian Poultry* de mars 2013;
- Campagnes de financement des organismes suivants : Au cœur des familles agricoles (ACFA), Carrefour BLE, Fédération d'agriculture biologique du Québec;
- Congrès annuel de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec, 11 et 12 avril 2013;
- Grande journée du Marché public Lac-Mégantic, 24 août 2013;
- Tournois de golf organisés par l'industrie (Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec et la Fondation OLO, Exceldor et Moisson Québec);
- Banquet du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, 27 octobre 2013.



personnel DES ÉVQ

Au service des éleveurs de volailles

Le personnel des Éleveurs de volailles du Québec est réparti à l'intérieur de divers services.

Direction générale – Organise, planifie et contrôle toutes les activités en vue de l'atteinte des objectifs établis par le conseil d'administration.

Administration – Planifie, gère et coordonne toutes les activités reliées aux ressources administratives, financières, humaines et matérielles.

Affaires économiques et programmes – Fournit une vision macro-économique du secteur avicole dans son ensemble. Développe, analyse, interprète et vulgarise un ensemble de données économiques.

Affaires juridiques – Exerce un rôle-conseil en matière juridique, gère les dossiers juridiques et représente l'organisation devant les divers tribunaux.

Contingentement – Voit à l'application et à l'administration des règlements et des conventions sur la mise en marché de la volaille au Québec.

Marketing et communications – Est responsable de la communication liée au produit et principalement conçue pour favoriser la consommation de poulet et de dindon du Québec. Ce service est également responsable de la communication d'entreprise qui s'adresse à la fois au grand public, aux éleveurs et à l'ensemble des intervenants de l'industrie.



Direction générale et administration

Marcel
COULOMBE
directeur général adjoint
et responsable du Service
contingentement



Claire
DUHAMEL
commis-secrétaire-réceptionniste



Pierre
FRÉCHETTE
directeur général



Sylvie
GRENIER
secrétaire



Réjeanne
HALDE
secrétaire administrative



Edith
ROCHON
commis-secrétaire



Mélanie
SAVARD
adjointe à l'administration



Thi Bich Thu
TRAN
technicienne comptable



Affaires économiques et programmes

Martine
LABONTÉ
directrice



Programmes à la ferme (PASAF et PSA)

Nathalie
ROBIN
agente de formation



Affaires juridiques

Edith
BRAULT-LALANNE
conseillère aux affaires juridiques



Contingentement

Éleine
D'ADAMO
responsable de l'intégrité
des données



Chantal
FORTIN
coordonnatrice



Louise
GARON
responsable du secteur dindon



Lina
PETERKIN
responsable des transferts
et des bilans



Sabrina
PLOURDE
responsable des guides
de mise en marché



Odile
PUTOD
secrétaire



Vérifications, inspections
et enquêtes

Jean-Louis
BERTHIAUME
inspecteur



André
POITEVIN
inspecteur



Léo
ROY
inspecteur



Marketing et communications

Monique
DAIGNEAULT
agente de publicité et promotion



Christian
DAUTH
directeur



Christiane
JETTÉ
adjoindte administrative



Marylène
JUTRAS
agente de communication

syndicats **RÉGIONAUX**

Éleveurs de volailles de la Montérégie

(Partie Montérégie, Saint-Jean-Valleyfield)

Secrétaire : André Young - ayoung@upamonteregie.ca

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154 Téléc. : 450 778-3797

Syndicat des éleveurs de volailles de la Rive-Nord

(Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Abitibi)

Secrétaire : Claude Laflamme - claflamme@upa.qc.ca

110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Tél. : 450 753-7486 Téléc. : 450 759-7610

Éleveurs de volailles Mauricie-Centre-du-Québec

(Mauricie, Centre-du-Québec)

Secrétaire : Marc Dessureault - marcdessureault@upa.qc.ca

1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Tél. : 819 293-5838 Téléc. : 819 293-6698

Éleveurs de volailles de l'Est du Québec

(Québec, Beauce, Côte-du-Sud, Capitale nationale, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie)

Secrétaire : Alain Roy - alainroy@upa.qc.ca

2550, 127^e Rue, Saint-Georges-Est (Québec) G5Y 5L1
Tél. : 418 228-5588 Téléc. : 418 228-3943

Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est

(Montérégie-Est, Montérégie - MRC 460, 470 et 550)

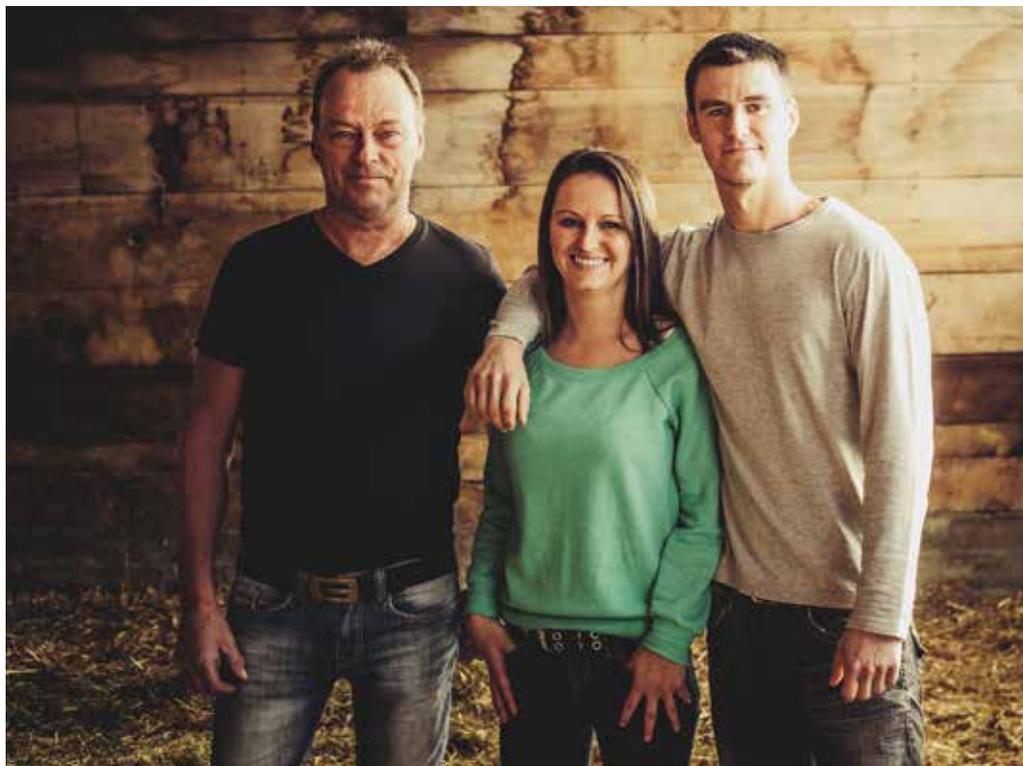
Secrétaire : André Young - ayoung@upamonteregie.ca

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154 Téléc. : 450 778-3797

famille
LÉPICIER

Éleveurs de poulets à Saint-Félix-de-Valois
depuis plus de 50 ans.

Caroline et Patrick veulent eux aussi
continuer la tradition des Lépiciers.



états FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	25
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS CUMULÉS	26
RÉSULTATS ET ACTIF NET	26 À 28
FONDS D'ADMINISTRATION DU PLAN CONJOINT	
FONDS DE PÉNALITÉ – POULET	
FONDS DE PÉNALITÉ – DINDON	
FONDS DE PROMOTION DU POULET	
FONDS DE PROMOTION DU DINDON	
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	29
FLUX DE TRÉSORERIE	30
SITUATION FINANCIÈRE	30
NOTES COMPLÉMENTAIRES	32 À 34

Aux membres de Éleveurs de volailles du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Éleveurs de volailles du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états des résultats cumulés, des résultats et actif net, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les produits de remises brutes de contributions ne se prêtent pas à un audit complet à l'aide des procédés d'audit généralement reconnus du Canada. Les produits de remises brutes de contributions sont fondés sur les rapports des acheteurs et il est impossible de déterminer si ces produits correspondent à tous ceux auxquels l'organisme a droit. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité à la comparaison des produits inscrits aux registres comptables avec le nombre de kilogrammes de volailles déclaré à l'organisme par les acheteurs et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des remises brutes de contributions, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2013 et 2012 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2013 et 2012 et aux 31 décembre 2013 et 2012. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Éleveurs de volailles du Québec au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rogmond Sébastien Grant-Therrien, S.E.N.C.R.L.

Brossard, le 27 mars 2014

CPA AUDITEUR, CA PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE NO A105474

	2013	2012
RÉSULTATS CUMULÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013		
PRODUITS	\$	\$
Remises brutes de contributions	9 333 758	8 483 129
Redistribution des contributions par l'Office canadien de commercialisation du dindon	84 917	84 917
Pénalités	89 496	39 020
Intérêts	67 358	62 103
Subventions – organisme sans but lucratif	77 207	205 293
Autres produits	122 442	180 140
	<u>9 775 178</u>	<u>9 054 602</u>
CHARGES		
Frais des membres des conseils d'administration et des comités d'aviculteurs	424 756	404 181
Frais relatifs au mandat des offices canadiens de commercialisation	2 420 247	2 336 443
Frais d'activités de promotion	1 822 810	1 612 241
Honoraires relatifs aux pénalités	38 311	36 393
Frais d'administration et de secrétariat	3 322 701	3 144 609
Frais d'études et de recherche	89 046	209 645
Frais directs de projets		
Groupe pour la gestion de l'offre (GO5)	29 512	53 299
Programme d'assurance de la salubrité à la ferme (PASAF)	452 381	406 994
Frais d'affiliation à l'UPA	522 455	515 264
	<u>9 122 219</u>	<u>8 719 069</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>652 959</u>	<u>335 533</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

	2013	2012
FONDS D'ADMINISTRATION DU PLAN CONJOINT		
RÉSULTATS ET ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013		
PRODUITS	\$	\$
Remises brutes de contributions	7 292 840	6 540 270
Intérêts	67 358	62 103
Subventions – organisme sans but lucratif	77 207	205 293
Autres produits	114 471	92 124
	<u>7 551 876</u>	<u>6 899 790</u>
CHARGES		
Frais des membres des conseils d'administration et des comités d'aviculteurs	424 756	404 181
Frais relatifs au mandat des offices canadiens de commercialisation	2 420 247	2 336 443
Frais d'administration et de secrétariat	3 322 701	3 144 609
Frais d'études et de recherche	89 046	209 645
Frais directs de projets		
Groupe pour la gestion de l'offre (GO5)	29 512	53 299
Programme d'assurance de la salubrité à la ferme (PASAF)	452 381	406 994
Frais d'affiliation à l'UPA	522 455	515 264
	<u>7 261 098</u>	<u>7 070 435</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>290 778</u>	<u>(170 645)</u>
Actif net au début	756 459	927 104
Actif net à la fin	<u>1 047 237</u>	<u>756 459</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

FONDS DE PÉNALITÉ - POULET**RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS	\$	\$
Pénalités	89 362	38 545
Autres produits	334	
	<u>89 696</u>	<u>38 545</u>
CHARGES		
Honoraires relatifs aux pénalités	37 312	34 467
	<u>37 312</u>	<u>34 467</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	52 384	4 078
Actif net au début	1 669 182	1 665 104
Actif net à la fin	<u>1 721 566</u>	<u>1 669 182</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET
LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

FONDS DE PÉNALITÉ - DINDON**RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS	\$	\$
Pénalités	134	475
CHARGES		
Honoraires juridiques	999	1 926
	<u>999</u>	<u>1 926</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(865)	(1 451)
Actif net au début	332 311	333 762
Actif net à la fin	<u>331 446</u>	<u>332 311</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET
LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

FONDS DE PROMOTION DU POULET**RÉSULTATS ET ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****PRODUITS**

Remises brutes de contributions

2013

\$

1 304 501

2012

\$

1 266 851

Autres produits

3 970

80 919

1 308 471

1 347 770

CHARGES

Salaires et charges sociales

170 491

166 445

Abonnements et frais d'affiliation

1 339

1 324

Fournitures de bureau et papeterie

799

888

Frais d'administration - abattoirs

4 726

17 182

Frais de communication

3 156

2 497

Frais de déplacement

9 282

5 037

Frais généraux de promotion

589 757

377 226

Loyer et entretien des locaux

3 512

3 112

783 062

578 988

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

525 409

768 782

Actif net au début

992 619

223 837

Actif net à la fin

1 518 028

992 619

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

FONDS DE PROMOTION DU DINDON**RÉSULTATS ET ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****PRODUITS**

Remises brutes de contributions

2013

\$

736 417

2012

\$

676 008

Redistribution des contributions par l'Office canadien de commercialisation du dindon

84 917

84 917

Autres produits

3 667

7 097

825 001

768 022

CHARGES

Salaires et charges sociales

57 056

60 266

Abonnements et frais d'affiliation

1 311

1 296

Fournitures de bureau et papeterie

762

1 347

Frais d'administration - abattoirs

14 591

13 354

Frais de communication

4 784

5 856

Frais de déplacement

4 317

2 940

Frais divers

11 414

8 289

Frais généraux de promotion

943 970

938 583

Loyer et entretien des locaux

1 543

1 322

1 039 748

1 033 253

INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

(214 747)

(265 231)

Actif net au début

1 256 944

1 522 175

Actif net à la fin

1 042 197

1 256 944

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS ET LA NOTE 3 FOURNIT D'AUTRES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

								2013
								\$
	FONDS D'ADMINISTRATION DU PLAN CONJOINT	FONDS DE PÉNALITÉ POULET	FONDS DE PÉNALITÉ DINDON	TOTAL DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ	INVESTI EN IMMOBI- LISATIONS	FONDS DE PROMOTION DU POULET AFFECTÉ	FONDS DE PROMOTION DU DINDON AFFECTÉ	TOTAL
Actif net au début	(256 130)	1 669 182	332 311	1 745 363	1 012 589	992 619	1 256 944	5 007 515
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	547 154	52 384	(865)	598 673	(256 376)	525 409	(214 747)	652 959
Acquisition d'immobilisations corporelles	(217 974)			(217 974)	217 974			
Actif net à la fin	73 050	1 721 566	331 446	2 126 062	974 187	1 518 028	1 042 197	5 660 474

								2012
								\$
	FONDS D'ADMINISTRATION DU PLAN CONJOINT	FONDS DE PÉNALITÉ POULET	FONDS DE PÉNALITÉ DINDON	TOTAL DES FONDS NON AFFECTÉS	INVESTI EN IMMOBI- LISATIONS	FONDS DE PROMOTION DU POULET AFFECTÉ	FONDS DE PROMOTION DU DINDON AFFECTÉ	TOTAL
Actif net au début	226 104	1 665 104	333 762	2 224 970	701 000	223 837	1 522 175	4 671 982
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(155 313)	4 078	(1 451)	(152 686)	(15 332)	768 782	(265 231)	335 533
Acquisition d'immobilisations corporelles	(326 921)			(326 921)	326 921			
Actif net (négatif) à la fin	(256 130)	1 669 182	332 311	1 745 363	1 012 589	992 619	1 256 944	5 007 515

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE
INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013	2013	2012
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	\$	\$
Excédent des produits par rapport aux charges	652 959	335 533
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 733	15 332
Amortissement des actifs incorporels	244 643	
Variations nette d'éléments du fonds de roulement	(81 108)	(490 696)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>828 227</u>	<u>(139 831)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse réservée	(255 000)	
Placements et avances	(2 850 345)	(2 863 240)
Cession de placements et d'avances	2 863 240	3 863 133
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 814)	(4 855)
Acquisition d'actifs incorporels amortissables	(212 160)	(322 066)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(460 079)</u>	<u>672 972</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	368 148	533 141
Encaisse au début	1 447 850	914 709
Encaisse à la fin	<u>1 815 998</u>	<u>1 447 850</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF	2013	2012
Court terme	\$	\$
Encaisse	1 815 998	1 447 850
Comptes clients et autres créances (note 4)	972 124	888 409
Frais payés d'avance	27 201	22 363
	<u>2 815 323</u>	<u>2 358 622</u>
Long terme		
Encaisse réservée (note 5)	255 000	
Placements et avances (note 6)	2 850 345	2 863 240
Immobilisations corporelles (note 7)	21 119	27 038
Actifs incorporels amortissables (note 8)	953 068	985 551
Dépôt - loyer	149 762	149 762
	<u>7 044 617</u>	<u>6 384 213</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	1 384 143	1 376 698
	<u>1 384 143</u>	<u>1 376 698</u>
ACTIF NET		
Non affecté	2 126 062	1 745 363
Investi en immobilisations	974 187	1 012 589
Affecté	2 560 225	2 249 563
	<u>5 660 474</u>	<u>5 007 515</u>
	<u>7 044 617</u>	<u>6 384 213</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

Pour le conseil,

famille
TURCOTTE

Éleveurs de poulets à l'Île d'Orléans
depuis 1946.

Luc et François s'accomplissent en continuant
avec passion le travail de leur père.



notes COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2013

1 - Statuts et objectif de l'organisme

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur le revenu. L'organisme a pour objectif d'administrer le plan conjoint des éleveurs de volailles du Québec, créé en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche du Québec.

2 - Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds et utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les états financiers comprennent les fonds suivants :

- Le fonds d'administration du plan conjoint, incluant les activités syndicales, présente les produits et les charges afférents aux activités quotidiennes de l'organisme;

- Le fonds de pénalité – poulet et le fonds de pénalité – dindon présentent les produits et les charges afférents aux pénalités provinciales et nationales;

- Le fonds de promotion du poulet et le fonds de promotion du dindon présentent les produits et les charges liés à la promotion des marchés de la volaille.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de remises brutes de contributions sont constatés selon le nombre de kilogrammes de production et lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de pénalités sont constatés au moment où ils sont mesurables, c'est-à-dire sur la base des encaissements.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les autres produits sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les montants reçus ou facturés qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Mobilier et agencements	20%
Équipement informatique	30%
Logiciels	20%

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Régime de retraite

La méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime de retraite. Celui-ci constitue un régime interentreprises à prestations déterminées pour lequel l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la méthode de comptabilisation des régimes à prestations déterminées.

3 - Informations sur les résultats

Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissement des actifs incorporels

Charge relative au régime de retraite

4 - Comptes clients et autres créances

Comptes clients – abattoirs et autres (a)

Prêts et avances aux employés, sans intérêt

Subventions à recevoir d'un organisme sans but lucratif

Intérêts courus

(a) Au 31 décembre 2013, deux clients représentent 66 % des prêts et créances des abattoirs et autres (73 % en 2012).

5 - Encaisse réservée

Afin de se soumettre aux exigences de l'Office canadien de commercialisation du dindon relativement au respect des contingents établis, l'encaisse de l'organisme, d'un montant de 255 000 \$, a été réservée à cette fin.

6 - Placements et avances

Dépôts à terme, échéant jusqu'en mai 2014 (mars 2013 en 2012)

Avances à l'UPA, encaissables sur demande, échéant jusqu'en octobre 2014 (octobre 2013 en 2012)

Afin de se soumettre aux exigences des offices canadiens de commercialisation du poulet relativement au respect des contingents établis, l'organisme a donné en garantie une lettre de garantie d'une valeur nominale de 593 000 \$. Cette lettre est garantie par un dépôt à terme d'un montant de 593 000 \$ (deux dépôts à terme totalisant 863 240 \$ en 2012).

7 - Immobilisations corporelles

Mobilier et agencements

Équipement informatique

Logiciels

8 - Actifs incorporels amortissables

Logiciels

	2013	2012
	\$	\$
	11 733	15 332
	244 643	
	103 403	92 936
	2013	2012
	\$	\$
	712 835	664 932
	4 247	5 185
	236 737	199 282
	18 305	19 010
	972 124	888 409

2013		2012	
\$	%	\$	%
VALEUR DU MARCHÉ	TAUX D'INTÉRÊT	VALEUR DU MARCHÉ	TAUX D'INTÉRÊT
850 345	0,65 à 1,35	863 240	0,65 à 1,20
2 000 000	1,80	2 000 000	1,79 à 1,84
2 850 345		2 863 240	

2013			2012
COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
\$	\$	\$	\$
61 282	60 753	529	1 234
74 171	69 677	4 494	5 813
79 319	63 223	16 096	19 991
214 772	193 653	21 119	27 038
		2013	2012
		\$	\$
		953 068	985 551

notes COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2013

9 - Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

Les sommes à remettre à l'État totalisent 96 037 \$ au 31 décembre 2013 (43 161 \$ au 31 décembre 2012).

10 - Opérations conclues avec un organisme apparenté

L'UPA a facturé 870 438 \$ à l'organisme à titre de frais d'affiliation, d'informatique, de loyer et de frais divers (811 495 \$ en 2012). L'UPA a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts économiques et sociaux de l'organisme.

Au 31 décembre 2013, l'organisme a un solde de 83 550 \$ à payer à l'UPA (83 549 \$ en 2012). De plus, l'organisme a versé à l'UPA un dépôt de loyer de 149 762 \$ présenté à l'état de la situation financière à titre de Dépôt – loyer.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

11 - Instruments financiers

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à l'UPA, étant donné que le manquement de l'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements et les avances portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 5 893 467 \$ (5 099 392 \$ au 31 décembre 2012), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

rapport **DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le comité de vérification a tenu une rencontre à la fin de l'année financière afin d'examiner les résultats finaux de l'exercice 2013 des Éleveurs de volailles du Québec. À cette occasion, ils ont rencontré les auditeurs indépendants mandatés par l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. Les membres ont pu prendre connaissance des résultats et de l'état des différents fonds administrés, soit le fonds d'administration du *Plan conjoint*, le fonds de promotion du poulet, le fonds de promotion du dindon ainsi que les fonds de pénalités.

Les membres ont également examiné le bilan, maintenant appelé «situation financière», et l'état de flux de trésorerie et ont discuté des différentes conventions comptables utilisées en 2013 ainsi que des notes complémentaires présentées à l'état financier. Les auditeurs indépendants ont fait le point sur les différents dossiers avec les membres du comité de vérification et ont répondu aux questions des membres du comité.



Yves
CAMPEAU
Montérégie



Louis-Philippe
ROULEAU
Substitut pour Benoît Fontaine
Cantons de l'Est



Pierre-Luc
LEBLANC
Montérégie

de notre
famille
à la vôtre

